



SUPT (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton de Champagnole ; perception et distribution de poste aux lettres de Vers-en-Montagne ; succursale ; à 17 km de Champagnole, 19 d'Arbois, 29 de Poligny et 35 de Lons-le-Saunier. Alt.: 682^m.

Le territoire est limité au nord par Montmarlon, au sud par Chapois, à l'est par Boujailles (Doubs) et Esserval-Tartre. Les deux Granges de la Chaux, la Maison Belle, le hameau de Vessoye-Dessous, la Grange Montrinson et le Moulin de Supt font partie de la commune.

Le territoire est traversé par la route départementale n°7, de Salins en Suisse, par Jougne ; par le chemin vicinal dit de la *Grande-Charrière* ; par les chemins vicinaux tirant à la forêt de Joux, à Chapois, au Moulin, à Montmarlon, à Andelot et à Boujailles ; par les ruisseaux de la Doye et du Biolet qui y prennent leurs sources.

Le village est situé au pied occidental de la montagne qu'ombrage la forêt impériale de la Basse-Joux. Il occupe le sommet d'un coteau, à l'extrémité nord de la vallée de l'Angillon. On découvre de là toute la vallée et les villages qui y sont parsemés, le Mont-Rivel et la montagne de la Joux. Les maisons sont groupées, construites en pierres et couvertes en bardeaux, sauf quatre qui ont des toitures en tuiles.

Population : en 1790, 200 habitants ; en 1846, 294 ; en 1851, 303, dont 151 hommes et 152 femmes ; population spécifique par km carré, 21 habitants ; 44 maisons, savoir : à Supt 30, à la Chaux 4, au Châlet 1, au Bas du Bois 4, au Moulin 2, à Montrinson 1, à la Maison Forestière 1, et à la Vessoye 1 ; 66 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1624.

Vocabulaire : saint Étienne.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Supt a reçu les cotes 5 E 444/1 à /5 et 14 J 603. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 986 à 989, 3 E 7095 à 7100, 3 E 3901, 3 E 8738, 3 E 9631 à 9633 et 3 E 13770. Tables décennales : 3 E 1132 à 1140.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1077 et 1078, 2 Mi 1193, 2 Mi 2203 et 2204, 5 Mi 2 et 5 Mi 1183.

Les habitants n'émigrent pas ; il survient au contraire des étrangers qui s'établissent pour travailler à l'équarrissage des bois ou voiturier les bois de la forêt de la Joux.

Cadastre : exécuté en 1823 : surface territoriale 1397^h divisés en 584 parcelles ; surface imposable 571^h, savoir : 299 en terres labourables, 159 en pâtures, 68 en prés, 41 en bois et le surplus en cultures diverses, d'un revenu cadastral de 5171 fr. ; contributions directes en principal, 1208 fr.

Le sol, partie en montagne et partie en côtes rapides, rend cinq fois la semence des céréales et produit du



blé, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup d'avoine, de fruits, de foin, des fourrages artificiels et peu d'orge. On importe le quart des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 25 c. p. 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse, peu de moutons et de chèvres ; 80 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la mauvaise pierre à bâtir, de la pierre à chaux et de la terre réfractaire très propre la construction des fours.

Les habitants fréquentent les marchés de Salins. Ils ne sont pas dans l'aisance.

Il n'y a pas de chalets. Le fromage se fait à tour de rôle chez chaque sociétaire. On en fabrique annuellement 12.000 kg.

Il existe une scierie à une lame de scie et une scierie circulaire pour les bois de construction. Le moulin a cessé de fonctionner depuis quarante ans.

Biens communaux : une église avec un cimetière à l'entour ; un presbytère assez convenable, peu éloigné de l'église ; une maison commune, bâtie en 1817, qui a coûté 14.000 fr. ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 30 garçons et 22 filles ; une fontaine avec lavoir couvert et abreuvoir, et 165^h 63^a de terres, bois et pâtures, d'un revenu cadastral de 379 fr.

Bois communaux : 20^h 60^a de bois-taillis et 23^h 30^a de bois-sapins ; coupe annuelle 6 arbres.

Budget : recettes ordinaires 2575 fr. ; dépenses ordinaires 2123 fr.

Bureau de bienfaisance : 191 fr. répartis entre 18 indigents. Il a été fondé en 1837, par M. Emmanuel Bonzon et sa sœur.

NOTICE HISTORIQUE

Les premiers indices historiques de l'existence de Supt sont donnés par le cartulaire de l'église cathédrale de Saint-Étienne de Besançon. Une charte de cette église nous apprend que Gaucher III, sire de Salins, étant en la ville de Saint-Oyan, légua, en 1175, aux chanoines de Saint-Étienne de Besançon, les droits qu'il avait au village de Supt, à condition que Guy, son neveu, archidiacre de Salins, en jouirait pendant sa vie, et qu'il les pria de marquer dans leur calendrier le jour de sa mort et de faire un anniversaire pour lui à perpétuité. Gérard de Vienne et Maurette de Salins confirmèrent ce don en présence de l'abbé de Saint-Oyan, de Quintavalle, abbé de Balerne, de Hugues, prévôt de Saint-Anatoile, de Hugues et Guy de Dramelay, frères, d'Euvrard d'Abbans, Roger de Monnet, Guillaume et Odilon de Cicon.

Seigneurie : Supt dépendait en toute justice de l'église de Saint-Jean de Besançon et servait à la prébende de deux chanoines de cette église. Les habitants avaient des droits de parcours sur tout le territoire et élisaient eux-mêmes leurs messieurs. Ils firent, en 1459, un traité avec ceux d'Andelot pour établir une réciprocité sur les pâturages des deux communautés. Par une charte datée au château de Nozeroy le 27 juin 1444, Louis de Chalon-Arlay leur concéda le droit de prendre du bois dans la Joux d'Onglières pour leurs constructions, leur chauffage, et même pour en mener vendre aux sauneries de Salins.

Chevance de la Vessoye-Dessous : Louis de Chalon, voulant récompenser Jean Bouvard de Nozeroy, procureur-général au parlement de Dole et en même temps son procureur-général, des services qu'il lui avait rendus, lui concéda, le 29 août 1461, un terrain dépendant de sa seigneurie de Chalamont, dit à la Vessoye-Dessous, d'une surface de 100 journaux, avec faculté de le défricher, d'y bâtir une grange, d'y nourrir autant de bétail qu'il le voudrait et de prendre dans les forêts tous les bois nécessaires à lui et à ses



fermiers. Jean Bouvard fit bâtir une maison dans son nouveau domaine et accrut sa propriété par des acquisitions. Jacques Bouvard, son fils, licencié en lois, vendit le tout, le 27 avril 1508, à Pierre Clerc de Fraroz, et différents partages firent passer les granges de la Vessoie aux familles Duc et Cécile de Salins ; ces biens finirent par rentrer en partie dans la famille Clerc.



Évènements divers : Supt fut brûlé par les troupes de Saxe-Veymar en 1639. Une requête, présentée le 20 avril 1650, contient des détails assez précis sur cet événement.

«Comme il soit que par les malheurs de guerre et peste ayant cy-devant regnez en ce pays, le village et communaulté de Supt ayt esté délaissé et désabandonné par les habitants d'iceluy tant par le décès de la majeure part d'iceux que par leur retraite en provinces étrangères comme encore parce que généralement toutes les maisons dud. village mesme l'église ont été bruslées et entièrement ruynées, en sorte que le lieu a demeuré l'espace de huit ans sans être habité de personne et que depuis trois ans quelques particuliers ont commencé d'y rebastir et de s'y habituer, etc.»

Avant ce désastre, le village de Supt était considérable. Le sol est jonché de ruines qui peuvent en faire reconnaître l'ancienne étendue. La grange de Montrinson ne fut rebâtie qu'en 1710, sur ses anciens fondements, par M. Fontaine, conseiller-doyen au présidial de Salins. Deux maisons ont été incendiées au hameau de la Vessoie en 1802. Deux autres sinistres, survenus à Supt en 1846 et 1851, y ont détruit deux maisons.

Église : L'église de Supt, dédiée à l'Invention des reliques de saint Étienne, premier martyr, dont on célèbre ta fête le 3 août, est située à l'extrémité sud-est du village. Elle se compose d'un clocher, d'une tribune, d'une nef, d'un sanctuaire rectangulaire, de deux chapelles et d'une sacristie. Le sanctuaire et la chapelle de gauche datent du XVI^e siècle et sont d'une belle architecture ogivale. Le surplus de l'édifice est d'une construction beaucoup plus récente.

Curiosités naturelles : près du hameau de la Vessoie, on voit dans la montagne des grottes et des cavernes qui servirent de refuge à des prêtres persécutés pendant les troubles de la révolution. Elles méritent d'être visitées. La *Caverne du Paradis* ou du *Grouin de la Chatonnière* est surtout remarquable.

